

Longueuil, le 22 octobre 2010

Monsieur Marc-André Bertrand
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries
et de l'Alimentation du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 10^e étage
Québec (Québec) G1R 4X6

OBJET : Réponse à la demande d'information de la Commission d'enquête sur le développement durable de l'industrie des gaz de schiste au Québec concernant le forage d'un puits sur le territoire de la municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu par la compagnie Junex.

Monsieur,

La Commission est bien au fait de ce dossier qui provient d'un imbroglio qui remonte à quelques années.

En mars 2000, la compagnie Junex a contacté la Commission de protection du territoire agricole du Québec afin d'obtenir une autorisation pour la réalisation de travaux préliminaires à un forage exploratoire. Puisqu'il s'agissait de travaux s'échelonnant sur une période de deux semaines et ne nécessitant que des infrastructures temporaires, la Commission a informé ladite compagnie qu'une autorisation n'était pas requise pour ce type d'intervention.

En septembre 2008, considérant l'évolution des travaux réalisés, la Commission est intervenue de nouveau auprès de la compagnie pour l'informer que le forage de puits d'exploration requérait au même titre que le forage de puits de production une autorisation de la C.P.T.A.Q. et lui demander de régulariser la situation dans les meilleurs délais.

Dans le cas précis de la municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu, les travaux de forage avaient déjà pris fin au moment de cette correspondance. Cependant, la Commission a maintenu sa vigilance et à l'été 2010, un rapport d'enquête a été réalisé à l'effet que le lot utilisé pour le forage n'avait toujours pas été remis en son état antérieur.

Québec
200, chemin Sainte-Foy, 2^e étage
Québec (Québec) G1R 4X6
Téléphone : 418 643-3314 (local)
1 800 667-5294 (extérieur)
Télécopieur : 418 643-2261
www.cptaq.gouv.qc.ca

Longueuil
25, boul. La Fayette, 3^e étage
Longueuil (Québec) J4K 5C7
Téléphone : 450 442-7100 (local)
1 800 361-2090 (extérieur)
Télécopieur : 450 651-2258

Direction de l'appui au développement
des entreprises et de l'aménagement du territoire

25 OCT. 2010

...2/

Le 13 septembre dernier, un préavis informant la compagnie Junex qu'elle contrevenait aux dispositions de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (L.R.Q., c. P-41.1)* lui a été transmis. Un délai de 30 jours est accordé pour corriger la situation et redonner la vocation agricole à ce lieu .

À la suite de quoi, la compagnie Junex nous informait de l'arrêt de son projet d'exploration sur ce site et qu'elle procéderait dans les prochaines semaines à sa remise en état. Le dossier suit présentement son cours.

N'hésitez pas à me contacter si des informations supplémentaires vous sont nécessaires.

Espérant le tout conforme à vos attentes, veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, reading "Marlène Thiboutot". The signature is fluid and cursive, with a large, stylized loop at the end of the last name.

Marlène Thiboutot
Direction des services professionnels – secteur Ouest

c. c. M. Lévis Yockell, directeur